

Malgré la mobilisation significative et médiatique des agents, les employeurs de la branche professionnelle des IEG se limitent à une augmentation de 0,2 % du SNB pour 2018.

Après le gel du même SNB en 2017, force est de constater que la provocation reste la ligne de conduite tenue par les employeurs. C'est en tout cas le ressenti des négociateurs CGT qui ont participé à la réunion de la CPB du 30 novembre dernier. Cette attitude appelle une réaction des agents des IEG à la hauteur des enjeux.

Dans les suites du 30 novembre, la FNME-CGT propose aux agents de poursuivre leur mobilisation pour manifester leur mécontentement ; l'objectif étant de faire bouger les employeurs sur les mesures salariales comme la CGT avec les grévistes ont réussi à le faire sur les moyens bénévoles pour les activités sociales.

D'ailleurs ce jeudi 7 décembre se tiendra une nouvelle Commission Paritaire sur le thème du pouvoir d'achat.

Comme quoi les choses évoluent lorsque l'on place les négociations sous contrôle grâce à la mobilisation des agents en grève qui mènent des actions coordonnées de reprise en main des outils de travail pour faire pression sur les employeurs.

Ceux-là mêmes qui :

- contribuent au dépeçage orchestré des entreprises du secteur énergétique du service public de l'électricité et du gaz ;
- s'attaquent aux droits statutaires et réglementaires, socle de notre contrat de travail ;
- organisent la mise à mort de la branche professionnelle des IEG ;
- appliqueront les ordonnances Macron dans leurs entreprises.

Ne tombons pas dans ce piège. Résistons et agissons !

La FNME-CGT appelle les agents actifs et inactifs à s'occuper de leurs droits individuels et collectifs statutaires et réglementaires.

Le 7 décembre, tous en grève et dans les actions coordonnées de reprise en main de nos outils de travail pour gagner des avancées réelles sur les mesures salariales 2018 pour les actifs et les inactifs.

Montreuil, le 5 décembre 2017